



BUDGET 2015

STATISTIQUES

BUDGET	2014	2015
REVENUS		
Taxes	414 276\$	422 948\$
Services	163 391\$	161 816\$
Tenant lieu de taxes	8 187\$	6 717\$
Source locale	120 249\$	135 990\$
Transfert	488 876\$	394 679\$
Total des revenus	1 194 979\$	1 122 150\$
DÉPENSES		
Administration générale	167 822\$	179 501\$
Sécurité publique	55 172\$	55 762\$
Transport	203 432\$	193 267\$
Hygiène du milieu	193 055\$	200 661\$
Santé & bien-être	4 300\$	5 500\$
Urbanisme	20 979\$	28 946\$
Loisirs & culture	135 335\$	149 370\$
Frais de financement	63 823\$	58 703\$
Remboursement de la dette	259 109\$	201 011\$
Financement des investissements		20 000\$
Activités d'investissement	91 952\$	29 429\$
Total des dépenses	1 194 979\$	1 122 150\$
TAUX DE TAXES (par 100\$ d'évaluation)	2014	2015
Taxe foncière générale	1.11\$	1.11\$
Partie pour les besoins de fonctionnement	0.82\$	
Partie représentant le service de la dette	0.59\$	
TAUX DES SERVICES (part résidentielle)	2014	2015
Aqueduc	145.24\$	124.96\$
Assainissement des eaux	108.00\$	108.00\$
Matières résiduelles	210.00\$	220.00\$
Total des services	463.24\$	452.96\$
TAUX ÉGOUT		
Calculé pour une résidence de 75 pieds pour 22.86 mètres de façade		
Taux 2.89 \$ le mètre linéaire, même prix qu'en 2013	66.07 \$	66.07 \$
Total des services	529.31 \$	519.03 \$

La fin de l'année 2014 a été marquée par des annonces de coupures du gouvernement du Québec. Notre municipalité a été touchée, principalement, par la diminution d'une somme de 77,000 \$ en revenu de la péréquation.

Heureusement pour nous, un emprunt totalisant 70 919 \$ se terminait en décembre 2014. Lors des travaux portant sur le budget, le conseil est parvenu à maintenir le même taux de taxes que l'an dernier soit, à 1.11 \$ et concernant les services il y a des modifications mais le total est similaire.

La municipalité continue de vous offrir la possibilité de cinq versements avec le paiement par des moyens automatisés, tels que guichet, internet, etc. Cependant, cela demeure accessible par la poste. Pour ceux qui le désirent, il est possible de calculer des versements égaux, incluant les intérêts, s'il y a lieu, si ce moyen vous convient mieux. La directrice générale, secrétaire trésorière procédera à la préparation du rôle de perception. Par la suite, elle effectuera l'envoi des comptes de taxes dans les délais prescrits par la loi.



Monique Rivest, directrice générale
Le 14 janvier 2015